

Rentrée scolaire à Falaise : tout ce qu'il faut savoir

La mairie de Falaise a obtenu une dérogation de l'inspection académique pour reprendre jeudi 14 mai.

Sauf rebondissement et annonce gouvernementale jeudi 7 mai, le déconfinement programmé lundi 11 mai engendre bon nombre de rentrées. C'est le cas des écoles. À Falaise, entre autres, de nombreuses réunions ont eu lieu pour mettre au point le système organisationnel dans les pôles de Bodereau (école primaire Bodereau, écoles maternelles Charlotte-Herpin et Fontaine-Couverte) et la Crosse (école primaire de la Crosse, écoles maternelles Foch et Camp Ferme).

« **Pour être dans les clous, la rentrée est différée de deux jours, le 14 mai au lieu du 12 mai** », note le maire, Eric Macé. Ce sont les élèves de grande section de maternelle, les élèves élémentaires de CP et CM2 qui reprennent.

« **La réouverture des écoles se fera le 14 mai et non le 12 mai en raison d'une impossibilité pour le personnel enseignant et d'encadrement ainsi qu'au niveau des installations matérielles avant cette date. Une demande de dérogation a été faite mardi soir, auprès du directeur d'académie** », précise le premier magistrat.

La présence des enfants est tributaire de la décision parentale. « **Cependant, il est nécessaire de connaître les effectifs réels afin d'établir les conditions d'accueil en fonction du retour des parents** », poursuit-il.

« **On estime à moins de 50 % des effectifs la présence des élèves en classe** », selon Patrick Barthe, conseiller municipal en charge des affaires scolaires. « **Nous faisons en sorte que toutes les conditions de sécurité soient réunies : plan de circulation, marquage au sol, aménagement des espaces de classes** ». Le ratio est de 15 élèves maximum pour 50 m².

Pour les élèves de CM2, le partage se fera en deux groupes sur deux journées : A les lundis et jeudis - B les mardis et vendredis. A priori, pas de souci d'effectif pour les CP et les grandes sections de maternelle. Il y aura deux horaires d'accueil afin que les groupes ne se croisent pas.

Pas d'ouverture pour la cantine

« **Une première rencontre s'est déroulée entre directeurs d'école, élus et administratifs référents la semaine passée, une deuxième était prévue cette semaine en y associant les parents d'élèves afin de leur présenter le plan d'accueil définitif pour cette semaine de rentrée. Ce dernier sera réévalué pour l'accueil des autres sections la semaine suivante** », mentionne Eric Macé. « **Étant donné les règles de désinfection, il nous sera impossible de concilier l'ouverture de la cantine, tant pour un repas chaud que froid, avec la désinfection répétée de l'espace scolaire, le personnel cantine étant mobilisé pour cela. Nous demanderons aux familles dont les enfants seront présents la journée entière de fournir un panier-repas** », poursuit le maire. Les élèves mangeront dans leur classe conformément aux recommandations.

Chaque personnel enseignant portera un masque fourni par l'Éducation Nationale ainsi que le personnel de la Ville. Masques pour ces derniers ainsi que gel hydroalcoolique et lingettes seront fournis par la Ville.

Il n'y aura pas d'activité périscolaire. « **L'impossibilité de mettre en place le périscolaire ainsi que les mercredis loisirs, organisation sous la tutelle de Jeunesse et Sports, est liée à la non-communication de ces derniers sur les préconisations sanitaires en lien avec leur réouverture. Nous nous réservons la possibilité de les remettre en place si cela est réalisable, selon les directives qui pourraient nous parvenir ultérieurement** », reprend le maire. Pour la halte-garderie et le multi-accueil, ouverture le 11 mai avec 8 enfants.



L'école maternelle Foch.